

Aide à l'évaluation du risque chimique

Votre entreprise est concernée par le risque chimique ? Notre toxicologue vous informe sur les dangers des produits chimiques et peut vous conseiller /proposer des mesures de prévention vous permettant de substituer ou de mettre en œuvre des mesures de protection collective ou à défaut individuelle.

- Accompagnement dans l'évaluation du risque chimique (analyse des Fiches de Données de Sécurité)
- Évaluation de l'exposition aux produits / agents chimiques
- Prélèvements biométriologiques / atmosphériques



Conseils en EPC / EPI

Vous avez besoin de conseils sur des équipements de protection ? La réglementation privilégie de mettre en place un Équipement de Protection Collective dans l'entreprise.

Si vous n'avez pas la possibilité de mettre en place un EPC, nous vous conseillerons sur les Équipements de Protection Individuelle adaptés, leur entretien et leur nettoyage. Nous pouvons vous accompagner à ce sujet.



Sensibilisations aux risques

Vous souhaitez sensibiliser vos salariés aux risques professionnels et aux moyens de prévention ? Le CIHL propose des sensibilisations en entreprise ou dans ses locaux, sur les sujets suivants :

- analyser sa charge de travail
- apprendre à animer une réunion
- comprendre les vibrations
- connaître les risques professionnels
- la nutrition
- le bruit
- le risque chimique
- le télétravail
- le travail de nuit / en horaire décalé
- les addictions
- les risques psychosociaux, comprendre avant d'agir
- les troubles musculosquelettiques



Mais aussi **des démarches de relais de prévention pour vous faire monter en compétences :**



Prévent'Action Pilotes RPS



Prévent'Action Travail sur écran

Ces démarches s'adressent plus particulièrement aux dirigeants, référents sécurité, HSE, membres de CSSCT.



Vous pouvez également nous solliciter pour intervenir dans le cadre d'une journée de sécurité ou de prévention organisée par votre entreprise